

ASSEMBLÉE NATIONALE
7 juin 2013

REPRÉSENTATION DES FRANÇAIS ÉTABLIS HORS DE FRANCE - (N° 1055)

Tombé

AMENDEMENT

N ° CL134

présenté par

Mme Schmid, M. Mariani, M. Marsaud et M. Quentin

ARTICLE 29 TER

A l'alinéa 1 substituer aux mots : « du Haut Conseil », les mots : « de l'Assemblée »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination avec l'amendement sur l'article premier.